

PLANTES À PARFUM ET AROMATIQUES

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n° 4
14 mars 2017

Stade phénologique des cultures de lavande et lavandin : repos végétatif

Stade phénologique de la sauge sclarée : nouvelles feuilles, 2 à 4 paires selon les secteurs

Cécidomyie de la lavande et du lavandin

Présentation du ravageur :

Resseliella lavandulae, cécidomyie de la lavande et du lavandin, est un insecte inféodé aux lavanderaies. L'adulte, forme ailée, émerge du sol en hiver. Le vol a lieu entre janvier et avril selon les années et les zones, sa durée peut atteindre 50 jours. Ces adultes, dont la vie n'excède pas quelques jours, se reproduisent dans les heures qui suivent leur émergence. Les femelles pondent alors leurs œufs dans les anfractuosités des écorces des rameaux. Ils évoluent en larves d'abord de couleur blanche puis rose orangée. Logées sous l'écorce, elles se nourrissent de sève ponctionnée dans les rameaux. Ces larves sont à l'origine des dégâts dont l'expression symptomatique est le dessèchement des rameaux attaqués (aspect argenté – voir photo). L'observation des symptômes débute en mai. A partir de cette date et jusqu'au mois de juin, les larves se laissent peu à peu tomber au sol, à la base des plants, où elles s'enfouissent sous quelques centimètres de terre. Elles se transforment alors en pupes, et passeront le reste du cycle sous terre jusqu'à l'hiver prochain.



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
accueil@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Eric CHAISSE
CRIEPPAM
Les Quintrands - Route de Volx
04100 - MANOSQUE
eric.chaisse@crieppam.fr
04 92 87 70 52

La Chenille noire : *Arima marginata*

Présentation du ravageur et des symptômes

Arima marginata est un coléoptère. Le stade larvaire est le plus nuisible. Les larves noires attaquent un très grand nombre de labiées et quelques composées. En migrant, elles mangent toutes les parties aériennes les plus appétentes. Elles peuvent parcourir jusqu'à 40 mètres par jour à la recherche de nourriture.



Dégâts de chenille *Arima marginata* sur sauge sclarée et larve sur feuille de thym

Au stade adulte, *Arima marginata* est noir bleuté brillant, bien reconnaissable à ses bandes oranges de part et d'autre de son corps. Il mesure 1 à 1,5 cm et vit environ 2 mois, de mai à juin.

Etat des observations

Des foyers ont été signalés sur des cultures à redémarrage précoce, signe qu'il faut à présent renforcer les observations sur les parcelles à risque :

- Foyer dans une parcelle de sauge sclarée à La Rochegiron, observée le 11 mars : individus de 2^{ème} stade larvaire maxi. 3 à 4 larves par m².
- Foyers dans plusieurs parcelles de sauge sclarée sur Vachères, observés le 13 mars : 2 à 4 larves / m².
- Présence de quelques individus au CRIEPPAM à Manosque : présence uniquement sur origan. Individus de 2^{ème} et 3^{ème} stade larvaire.
- Foyers dans des parcelles de thym à Trets et Rognes (observés le 14 mars)

Pour l'instant, surveiller préférentiellement les cultures de sauge sclarée, thym, origan, hysope, estragon, ... Les cultures de lavande et de lavandin ne seront attaquées qu'après leur redémarrage effectif. En cas de présence de larves d'*Arima marginata*, la nuisibilité peut être forte très rapidement. Le risque augmente en cas d'antécédents d'attaques. Les températures élevées de ces derniers jours et le beau temps annoncé pour la semaine à venir devrait contribuer à une forte émergence de ce ravageur sur les parcelles sensibles.

Seuils Indicatifs de Risque : - Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : 3 larves / plante - Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : 3 – 4 larves / m² .

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS : CRIEPPAM, ITEIPMAI, CA 04, CA 84, CA 26, RaisonAlpes, SCA3P et France Lavande.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN : CRIEPPAM, ITEIPMAI, CA 84, CA 26 et RaisonAlpes.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.